



Déboisement préalable aux opérations d'archéologie préventive

La réalisation d'une nouvelle ligne ferroviaire est une occasion unique de remonter le temps. En qualité d'aménageur, Réseau ferré de France conduit les opérations archéologiques qu'il a décidé d'engager avant l'arrivée du concessionnaire. Ces opérations concernent la totalité du tracé, de Tours à Bordeaux. Il s'agit de s'assurer, avant le début du chantier, de l'absence de vestiges du passé dans le sous-sol. En cas de découvertes, des fouilles archéologiques seront réalisées, avant d'autoriser le démarrage des travaux sur ces secteurs.

Ces investigations sont nécessairement précédées d'opérations de piquetage et de déboisement, qui visent à délimiter et à dégager le périmètre d'intervention des archéologues.



Les opérations de déboisement

Il s'agit de préparer l'emprise du projet pour rendre possibles les reconnaissances archéologiques. Les opérations de déboisement doivent concilier le respect d'une activité économique, la préservation du milieu naturel et la nécessité de permettre aux archéologues de procéder à leurs sondages dans de bonnes conditions.

► Pourquoi :

- pour libérer la plus grande partie des emprises forestières avant le début des travaux, d'abord d'archéologie préventive, puis ultérieurement de terrassement

► Comment :

Préparation des opérations et choix des périodes de déboisement

- respect des périodes de nidification des espèces présentes dans les boisements
- isolement des sites particulièrement sensibles, voire déplacement des espèces (sous réserve d'autorisation) si nécessaire

Chaque peuplement forestier fera l'objet, en préalable au déboisement, d'une expertise forestière afin d'en évaluer la valeur commerciale pour une juste indemnisation des propriétaires.

Opérations de déboisement

- préparation des accès
- demande des autorisations réglementaires
- exploitation des peuplements forestiers
- débardage (ramassage et évacuation des bois coupés)
- commercialisation des produits issus de l'exploitation.

Dans un premier temps, les arbres ne seront pas dessouchés pour ne pas bouleverser les couches superficielles du sol, et ainsi ne pas perturber les futurs diagnostics archéologiques. L'ensemble des opérations se déroulera aux heures et jours ouvrables.

► Quand :

- à partir de septembre 2009

► Qui :

- Réseau ferré de France (maître d'ouvrage)
- entreprises de travaux forestiers désignées à l'issue d'une mise en concurrence



Contact

Réseau ferré de France :

- Sébastien Joly / Tél : 05 56 93 69 10

Chargé des procédures d'archéologie préventive LGV SEA

RFF - Direction de projet LGV Sud Europe Atlantique

Le Guyenne 7A - Terrasse Front du Médoc
33075 BORDEAUX CEDEX - Tél. 05 56 93 54 00